

■ **Boucherie de l'Arcade, J.-M. Ballaman**, à Lausanne, CH-550-1028208-5 (FOSC du 17.05.2005, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 24 juin 2005. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 8075 du 20.07.2005
(02950390 / CH-550.1.028.208-5)